

## LA SÉCURITÉ : AVANT TOUT UNE AFFAIRE DE PROTECTION ET DE PRÉVENTION.

La priorité d'une municipalité responsable est de ne pas attendre la catastrophe avant d'agir, surtout quand les acteurs de terrain alertent.

C'est pourquoi, forts de vos remarques, nous avons ciblé quelques axes et solutions de prévention.

### Les abords de l'école Olivier Métra, rue de Verdun

La maternelle et l'école des Viarons ont été sécurisées en 2015 par une zone piétonne, à la satisfaction de tous. Nous souhaitons donner aux enfants de l'école Olivier Métra la même sécurité.

#### **Nous proposons de rendre l'entrée de l'école O. Métra définitivement piétonne.**

Des travaux importants devront être engagés pour répondre aux besoins des familles, mais aussi des Bacots fréquentant le club de l'âge d'or ou l'église.

C'est un projet qui passera par une concertation avec les enseignants, les parents et les riverains, au travers des réunions publiques et d'une **e-démocratie que nous comptons installer.**



### Le complexe sportif Langenargen

Aujourd'hui, le stade est régulièrement l'objet d'intrusions malveillantes et sert d'aire d'accueil aux gens du voyage. L'été dernier, durant 4 mois consécutifs, le stade a été transformé en camping avec son cortège de dégradations, de problèmes d'hygiène, de nuisances sonores. Ce stationnement entraîne également des entrées et sorties de véhicules au sein d'un espace piéton fréquenté par des enfants. Cette situation est hautement accidentogène.

Le maire sortant n'a pas réussi à les déloger, faisant de cette année 2019 la pire que les riverains aient connue.

- ✓ **Nous mettrons en place des barrières anti-intrusion aux 3 entrées et des barrières type «stade de foot» autour des zones engazonnées.**
- ✓ **Nous équiperons les bâtiments d'alarmes intrusion et incendie, autonomes et connectées à la mairie et au poste de Police municipale.**
- ✓ **Pour occuper les espaces libres et éviter l'installation sauvage, nous y aménagerons notamment un espace de jeux collectif plutôt que sur les zones boisées.**



### L'Île de loisirs



Installée sur le territoire de la commune, l'**Île de loisirs** est administrée par un syndicat mixte région, département et commune, mais gérée par l'UCPA.

Elle accueille de nombreuses familles aux beaux jours, qui viennent s'y baigner et c'est une bonne chose.

Pourtant elle génère aussi beaucoup de nuisances pour le quartier et les alentours. Une petite partie de ces « touristes » provoque des dégradations, des incivilités voire des tags dans les propriétés des riverains.

Par ailleurs, l'affluence n'est pas suffisamment prise en compte du point de vue sécurité, par la Région Île-de-France. Nous sommes informés de ces difficultés et voulons y répondre.

Nous défendons :

- ✓ **L'obtention de navettes gare/base, à la Région Île-de-France,**
- ✓ **l'attribution de renforts policiers les jours d'affluence,**
- ✓ **la réorganisation du fléchage pour limiter le nombre de véhicules traversant Bois-le-Roi,**
- ✓ **l'installation de caméras de protection, y compris sur les parkings,**
- ✓ **l'entrée payante de l'Île de loisirs avec réduction pour les familles, à l'identique des autres bases d'Île-de-France.**

## Des bâtiments protégés et une police de proximité

Les bâtiments municipaux reçoivent quotidiennement de très nombreux Bacots. Leur protection nécessite une modernisation importante des alarmes notamment en ce qui concerne l'incendie.

- ✓ **Nous équiperons tous les bâtiments publics d'alarmes intrusion/incendie (écoles, cimetière, église...) reliées à la mairie et à la police municipale.**

Notre police municipale se compose aujourd'hui de 4 policiers et de 2 Agents de Sécurité des Voies Publiques (ASVP). Cette équipe travaille sur une seule tranche horaire.

Néanmoins, les besoins de Bois-le-Roi évoluent.

- ✓ **Nous proposons de transformer les deux postes ASVP en poste de policiers municipaux après formation.**
- ✓ **De constituer 2 équipes sur deux tranches horaires couvrant 12 h.**

Il s'agit en effet :

- ✓ **de faire respecter les temps de stationnement en zone bleue,**
- ✓ **de continuer à protéger les abords des écoles,**
- ✓ **de reprendre les patrouilles à vélos pour retrouver le contact et l'aide à la population,**
- ✓ **de lutter efficacement contre l'augmentation des cambriolages.**

## Ce n'est pas une rumeur monsieur le maire, mais des faits

Dans votre modification du Plan Local d'Urbanisme, vous mettez en place **un périmètre d'attente d'un projet d'aménagement global** que vous justifiez en écrivant :

*«La municipalité souhaite par ailleurs développer son offre d'équipement dans le secteur, dans la continuité de l'aménagement de la médiathèque sud de la bibliothèque».*

Vous souhaitez ainsi appliquer l'article L151-41 du Code de l'Urbanisme qui précise :

*«Dans les zones urbaines et à urbaniser, des servitudes interdisant, pour une durée au plus de cinq ans, dans l'attente de l'approbation par la commune d'un projet d'aménagement global, (...)».*

**Vous souhaitez protéger notre cadre de vie en urbanisant ?**

**Mais quelle contradiction !**

Votre volonté est claire : urbaniser en imposant des servitudes sur les propriétés ciblées, entraînant une perte de valeur immédiate pour les propriétaires !

Vous êtes en campagne électorale et prêt à toutes les promesses.

Les Bacots ne sont pas dupes et toujours très inquiets.

**Notre liste refuse cette modification du PLU, car c'est l'ensemble de Bois le Roi que nous souhaitons protéger, et particulièrement ses masses boisées, ses parcs et ses jardins.**



Patrick GAUTHIER

**Nous vous invitons à une réunion d'échanges le :**  
**Vendredi 28 février à 19 h 30 à l'Espace ROZIER**  
**15 rue des grands champs**  
**à Bois-le-Roi**

